

52^{ème} RALLYE REGIONAL de la COUTELLERIE et du TIRE-BOUCHON - samedi 2 octobre 2021

A.S.A. DOME FOREZ - 8 bis Cours Sablon - 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. 06.07.85.22.73 - 04.73.90.23.88 - E-mail : domeforez@wanadoo.fr

Numéro de course

DEMANDE D'ENGAGEMENT

A remplir avec soin et à retourner à l'A.S.A. Dôme Forez, accompagné obligatoirement des droits d'engagement, avant le 27 septembre 2021 minuit.

	PILOTE	COPILOTE	VOITURE	
NOM	MARQUE et
Prénom	MODELE
Date de naissance	CYLINDREE (cm ³)
Lieu de naissance	N° Passeport technique
Adresse	N° fiche d'homologation
"	Année
Code postal et Ville	J'engage ma voiture en	
Téléphone Portable	GRUPE : _____	CLASSE : _____
Numéro de Licence	Type dans le Groupe	<input type="checkbox"/> KIT-CAR <input type="checkbox"/> 4 Roues Motrices
Code ASA – nom ASA	(cf : Article 4.1 voitures autorisées)	<input type="checkbox"/> S 2000 <input type="checkbox"/> Super 1600
N° permis de conduire	AUTORISATION DE PRET DE VEHICULE :	
Délivré le _ à : Département à à	Je soussigné(e) :	
Adresse mail pilote :			Autorise M. à piloter mon véhicule référencé ci-dessus dans le cadre du rallye.	
Adresse mail copilote :			Fait pour servir et valoir ce que de droit.	
Chèque des prix libellé au nom de :			Le Signature :	

Nous soussignés déclarons avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve, notamment sur la réglementation des reconnaissances et en accepter toutes les conditions. Nous certifions être en possession de nos permis de conduire à la date de l'épreuve et que les renseignements portés sur la demande d'engagement sont exacts. Nous nous engageons à respecter la réglementation interdisant le dopage et acceptons les contrôles éventuels des médecins accrédités.

Date et Signatures		Réservé à l'organisation				
Fait le : _____		Paiement	Reçu le	N° ordre	Visa Administratif	Visa Technique
Le Pilote	Le Copilote					

Les équipages engagés ne recevront pas d'accusé de réception. Les convocations pour les vérifications seront disponibles sur : www.asadomeforez.com

RECONNAISSANCES : dimanche 26 septembre et vendredi 1^{er} octobre de 8H00 à 20h00 – 3 passages maximum - Article 6.2 du règlement standard des rallyes

IDENTIFICATION DU VEHICULE DE RECONNAISSANCES :
 Marque :
 Couleur :
 Modèle :
 Immatriculation :